

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et d'autre équipement, NE PAS l'installer pour commander une prise, un appareil motorisé ou à transformateur ou toute charge autre que celles prescrites (lampes à incandescence et DEL).

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Dans les systèmes à trois voies, n'utiliser qu'un seul détecteur avec un interrupteur conçu pour ce type d'installation. On ne peut utiliser ce dispositif ni avec un autre détecteur, ni dans les installations à quatre voies.
- Nettoyer la surface externe du dispositif au moyen d'un chiffon humide seulement; **NE PAS** utiliser de savon ni de nettoyant liquide.
- L'utilisateur **NE DOIT** jamais tenter d'effectuer l'entretien ou la réparation des composants de ce dispositif.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.

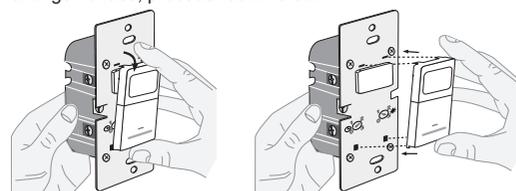
PK-93978-10-05-2A

Outils requis

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Ruban isolant
- Pince
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

Changement de couleur du dispositif :

Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :



- Pousser une à la fois les pattes vers le bas et basculer la face vers l'avant pour la dégager**
- Fixer la nouvelle face en insérant les pattes inférieures et en la faisant basculer vers le haut pour l'enclencher**

CARACTÉRISTIQUES

- Zone de détection couvrant une surface de 30 pi² (près de 3 m²) à un angle de 180° (se reporter aux schémas de l'aire contrôlée, à la page 2).
- Réglages de délai d'extinction et de sensibilité à l'éclairage ambiant à l'avant (se reporter à la page 2 pour obtenir plus de détails).
- Témoin à DEL indiquant l'état du dispositif.
- Délai d'extinction réglable à intervalles de 30 secondes et de 5, 15 ou 30 minutes.
- Possibilité de détection d'absence de mouvements (se reporter à la section des réglages de la page 2).

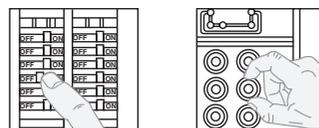
EMPLACEMENT

Quand on installe ce dispositif, il faut tenir compte du fait qu'il réagit aux variations de température. **NE PAS** l'installer directement au-dessus d'une source de chaleur, ni là où il s'expose à des courants d'air chaud ou froid, ni aux emplacements où il risque de capter les mouvements d'un endroit passant, comme un couloir.

INSTALLATION

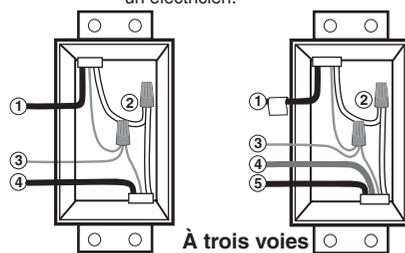
REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2 **Identification de l'application (plus courantes montrées) :**

REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



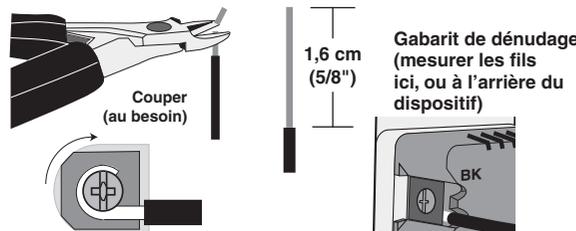
Unipolaire

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

IMPORTANT : dans les applications à trois voies, une des bornes de l'interrupteur existant devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du détecteur et des unités asservies.

Étape 3 **Préparation et raccordement des fils :**

Ce dispositif se raccorde par le biais de bornes à vis latérales. Les fils doivent donc être dénudés en fonction de cette méthode.



Câblage latéral

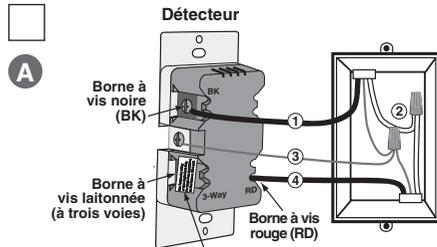
Les bornes latérales acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4A.**
- **Pour les installations détecteur où le détecteur est du côté charge, passer à l'étape 4B.**
- **Pour les installations détecteur où le détecteur est du côté ligne, passer à l'étape 4C.**

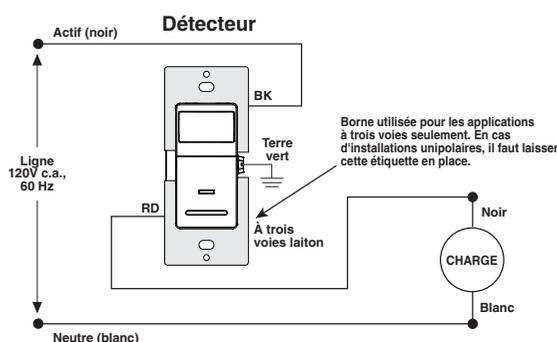
Câblage arrière

Les orifices arrière acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

Étape 4 **Applications unipolaires :**



Étiquette d'isolation : Borne utilisée pour les applications à trois voies seulement. En cas d'installations unipolaires, il faut laisser cette étiquette en place.



CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

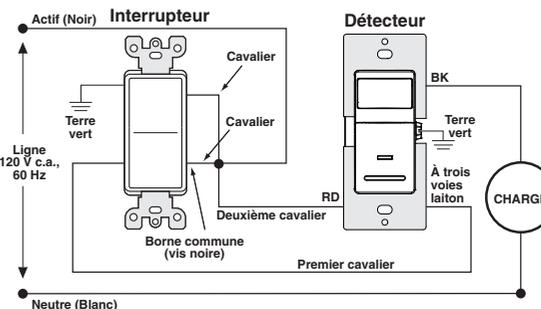
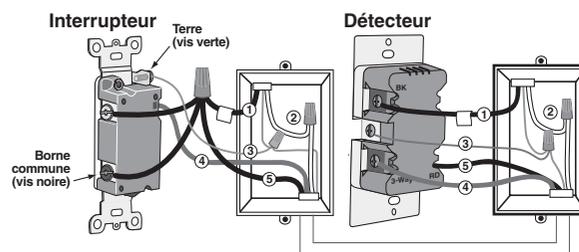
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
- Le fil de charge de la boîte à la vis RD.
- La borne portant la marque « 3-Way » devrait avoir une étiquette d'isolation rouge.
- **REMARQUE :** en l'absence d'étiquette, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir la borne « 3-Way ».
- Passer à l'étape 5.

Câblage à trois voies avec un interrupteur à trois voies :

Lorsqu'on raccorde le détecteur dans un système à trois voies, il faut d'abord choisir où il sera installé. Il faut ensuite déterminer quelle boîte murale est dotée d'une connexion de ligne. Si cette connexion est là où l'interrupteur à trois voies ordinaire est situé, on doit se reporter au schéma 4B. Si elle est là où le détecteur est situé, on doit se reporter au schéma 4C.

REMARQUE : on aura besoin d'une paire de courts cavaliers pour effectuer les raccords à l'interrupteur à trois voies.

B **Détecteur dans une boîte murale dotée d'une connexion de CHARGE :**



CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR :

Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

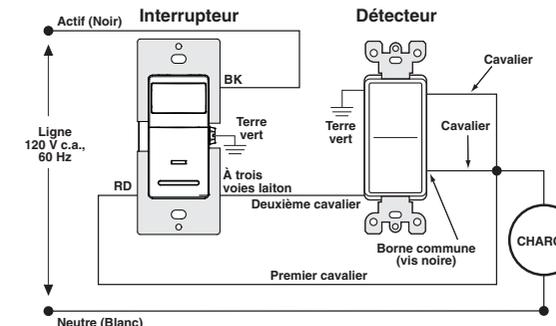
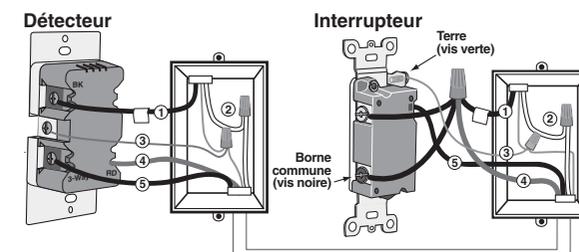
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Un cavalier à la vis noire marquée « COM » et un cavalier à la vis laitonnée (même côté de l'interrupteur).
- Connecter les quatre fils suivants au moyen d'une marette de grosseur appropriée :
 1. le fil commun/de ligne (étiqueté à l'étape 2);
 2. le deuxième cavalier (couleur notée à l'étape 2);
 3. les deux cavaliers de l'interrupteur à trois voies.
- Le premier cavalier de la boîte (couleur notée à l'étape 2) à la vis laitonnée de l'interrupteur (du côté opposé de la vis noire).

CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil commun/de ligne de la boîte, étiqueté au moment du retrait du dispositif existant (étape 2), à la vis BK.
- Le premier cavalier de la boîte (couleur notée à l'étape 2) à la vis « 3-Way ».
- Le deuxième cavalier de la boîte (couleur notée à l'étape 2) à la vis RD. Ce cavalier doit partir de l'interrupteur pour se rendre à la vis RD du détecteur.

C **Détecteur dans une boîte murale dotée d'une connexion de LIGNE :**



CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil commun/de ligne de la boîte, étiqueté au moment du retrait du dispositif existant (étape 2), à la vis BK.
- Le premier cavalier de la boîte (couleur notée à l'étape 2) à la vis RD.
- Le deuxième cavalier de la boîte (couleur notée à l'étape 2) à la vis « 3-Way ».

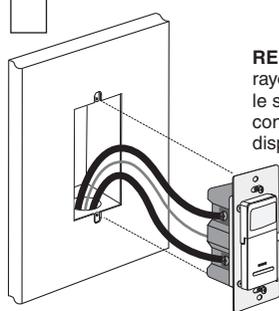
CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR :

Raccorder les fils conformément au **SCHÉMA DE CÂBLAGE**, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Un cavalier à la vis noire marquée « COM » et un cavalier à la vis laitonnée (même côté de l'interrupteur).
- Connecter les quatre fils suivants au moyen d'une marette de grosseur appropriée :
 1. le fil commun/de charge (étiqueté à l'étape 2);
 2. le premier cavalier (couleur notée à l'étape 2);
 3. les deux cavaliers de l'interrupteur à trois voies.
- Le deuxième cavalier de la boîte (couleur notée à l'étape 2) à la vis laitonnée de l'interrupteur (du côté opposé de la vis noire).

WEB VERSION

Étape 5 Vérification du dispositif avant son installation dans la boîte murale :

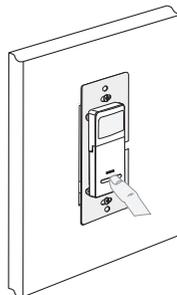


REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

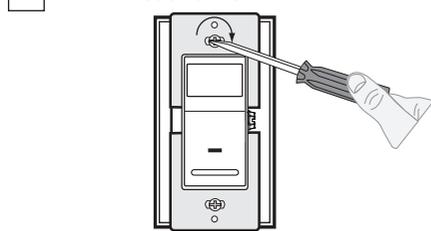
- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif est vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.
- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.
- Dans le cas du IPS06, les lumières devraient alors s'allumer automatiquement.
- Dans le cas du IPV06, appuyer momentanément sur la touche pour allumer les lumières.

Se reporter au tableau des indications du témoin pour en connaître le fonctionnement.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.



Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage sur la boîte. Fixer la plaque murale.

Étape 7 Rétablissement de l'alimentation : rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.

L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

IPS06 : mise sous tension automatique

Les lumières s'allument automatiquement quand la pièce est occupée ou des mouvements sont détectés. Le modèle IPS06 éteint ses charges après un délai donné quand il ne détecte plus de mouvements.

Réglage du délai d'éteinte : se reporter à la section portant sur les réglages.

Réglage de l'éclairage ambiant requis : se reporter à la section des réglages.

Mise sous tension manuelle : on peut allumer l'éclairage ou mettre les appareils sous tension manuellement en appuyant sur la touche du IPS06.

IPV06 : mise sous tension manuelle

Mise sous tension manuelle : c'est l'utilisateur qui doit allumer l'éclairage ou mettre les appareils sous tension en appuyant sur la touche du IPV06.

L'éclairage s'éteint ou les appareils se mettent hors tension automatiquement si la pièce reste vide durant un délai donné.

On peut aussi couper le courant manuellement en appuyant sur la touche du IPV06.

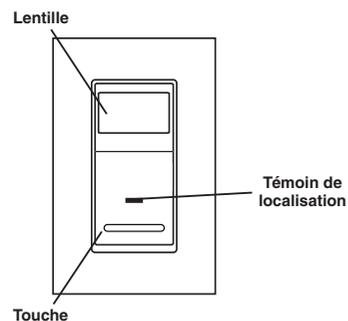
Réglage du délai d'éteinte : se reporter à la section portant sur les réglages.

REMARQUE : dans les installations à trois voies, on peut mettre manuellement les charges sous tension depuis un second emplacement. Le détecteur les met ensuite hors tension au bout du délai d'éteinte après le dernier mouvement détecté.

Témoin de localisation :

IPS06 : le témoin clignote quand des mouvements sont détectés.

IPV06 : le témoin clignote quand des mouvements sont détectés et les charges sont sous tension; le témoin reste allumé quand les charges sont hors tension.



INDICATIONS DU TÉMOIN		
Charge	IPS06	IPV06
HORS TENSION	Clignotant	Allumé
SOUS TENSION	Clignotant	Clignotant

RÉGLAGES

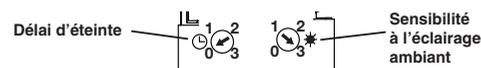
1. La plaque murale étant retirée et le courant rétabli, retirer la face du dispositif afin d'accéder aux cadrans de réglage (se reporter aux directives de changement de couleur à la page 1). Se servir d'un petit tournevis pour régler la sensibilité et le délai en procédant comme suit.

Réglage de la sensibilité à l'éclairage ambiant :

- Tourner le cadran vers la droite pour que les lumières s'allument quand il fait plus clair.
- Tourner le cadran vers la gauche pour que les lumières s'allument quand il fait moins clair.
- Si on tourne le cadran à l'extrême gauche, le détecteur ne mettra plus ses charges sous tension automatiquement (commande manuelle requise).

Réglage du délai d'éteinte :

- Régler le cadran au délai pendant lequel la lumière devrait rester allumée une fois l'aire vidée. On peut établir ce délai entre 30 secondes et 30 minutes.
 - Tourner le cadran vers la droite pour que les lumières s'éteignent après 30 minutes (**se reporter au tableau ci-dessous**).
 - Tourner le cadran vers la gauche pour que les lumières s'éteignent après 30 secondes (**se reporter au tableau ci-dessous**).
2. Vérifier que la sensibilité, le délai et l'intensité minimale sont aux valeurs souhaitées. Reprendre les réglages s'ils ne le sont pas.
3. Fixer une plaque murale. **L'INSTALLATION EST TERMINÉE.**

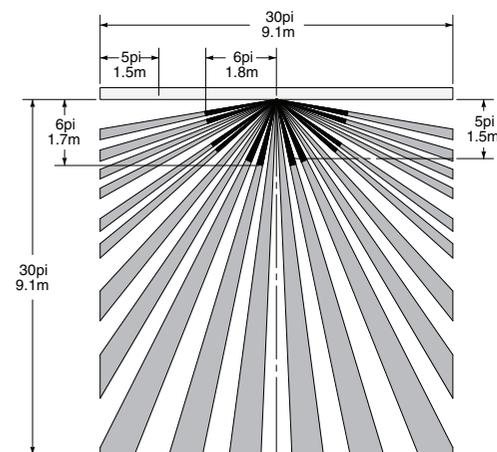


Réglage	Délai
0	30 Sec
1	5 Min
2	15 Min
3	30 Min

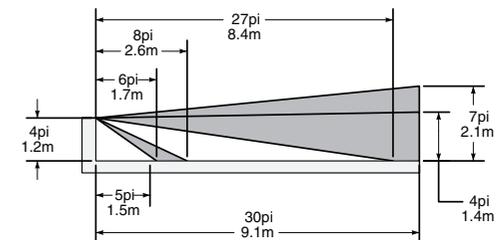
REMARQUE : pour que le modèle IPS06 détecte l'absence de mouvement (mise sous tension manuelle/hors tension automatique), il faut tourner le cadran de l'éclairage ambiant requis à l'extrême gauche.

AIRE CONTRÔLÉE

Champ de vision (horizontal)



Vue latérale - Champ de vision vertical



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

Les lumières ne s'allument pas - IPS06 :

- les mouvements sont hors de la zone de détection (on doit s'approcher du détecteur);
 - régler la sensibilité à l'éclairage ambiant selon la clarté de la pièce.
- Les lumières restent toujours allumées :**
- vérifier le réglage du délai et le comparer à la durée réelle de ce dernier;
 - s'assurer qu'il n'y ait aucun mouvement dans la zone de détection pendant le délai choisi;
 - s'assurer que le dispositif n'est pas installé à proximité d'une source de chaleur (comme une cuisinière, un luminaire ou une bouche de chauffage), ou là où il pourrait capter les mouvements d'un endroit passant (comme un couloir); le cas échéant, réinstaller le dispositif ailleurs.

Les lumières ne s'allument pas IPV06 :

- s'assurer que le dispositif est installé correctement;
- s'assurer que le circuit est sous tension;
- s'assurer que les lampes sont en état de fonctionner.

REMARQUE : si le problème persiste, consulter un électricien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1 800 405-5320) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

Ce produit est couvert par le numéro de brevet américain 7,924,155 et les droits étrangers correspondants.
© 2012, Leviton Manufacturing Co., Inc.
Tous droits réservés, y compris ceux de présentation.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.